

**Mr Bertrand Delanoé, Maire de Paris**

**Mr Christophe Girard, Adjoint au Maire de Paris, Adjoint chargé de la culture**

**Mme Laurence Angèle Directrice de la Direction des affaires Culturelles**

**Mme Frédérique Calandra, Maire du 20ème Arrondissement de Paris**

**Membres de la majorité municipale au Conseil de Paris**

**Conseil municipale du 20ème arrondissement**

Monsieur Madame,

Je suis passé(e) ce jour à l'Usine sur le site de La Forge à Belleville afin de récupérer les travaux que mon (mes) enfants a (ont) réalisé l'an passé dans le cadre de l'atelier enfant-parent, activité menée par l'association T.R.A.C.E.S.

J'apprends avec stupeur que nous n'avons à ce jour aucune garantie que l'atelier puisse ré ouvrir et du fait d'un appel d'offre non lancé.

Je ne vois personnellement aucune raison pour que mon (mes) enfants et moi-même soyons ainsi privés de cette action culturelle dont la valeur et l'impact sur le quartier ne sont plus à prouver.

Je ne comprends pas cette décision alors que certains artistes occupant illégalement les ateliers de l'allée EST peuvent par contre accueillir du public ouvertement lors des portes ouvertes des Ateliers d'Artistes de Belleville.

Pour rappel, monsieur Bertrand Delanoé s'est engagé publiquement en novembre dernier, en mairie du 20ème à ce que l'association TRACES puisse continuer à développer son projet en toute sérénité, Est-ce ainsi qu'il l'entendait ?

J'attire votre attention sur deux conséquences importantes de la fermeture même momentanée de cet espace :

1. Plusieurs artistes se retrouvent sans salaire et sans indemnité de chômage.
2. Le public habituel risque fort de s'organiser autrement et d'inscrire les enfants dans d'autres ateliers, voire pour les plus défavorisés de ne plus les y envoyer, ce qui entraînera une baisse de fréquentation notable et une perte de repères fondamentaux pour les enfants du Bas Belleville dont c'est la seule activité artistique et culturelle possible.

Je considère que l'Usine est un lieu de vie indispensable pour tous sur le quartier, et en tant que citoyen (NE), j'estime qu'il est de mon devoir de faire en sorte que ce lieu fonctionne.

Je vous informe que je prends donc la décision de passer outre ce blocage administratif et de venir aux heures habituelles d'ouverture, avec mon (mes) enfant(s) afin de reprendre nos activités artistiques et culturelles et d'ouvrir le lieu aux enfants du quartier.

Paris, le

Nom , prénom,

adresse,

prénom des enfants

signature